cosavoir Centre de ressources spécialisées

Mémoire pour informer le prochain plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation

À l'attention du ministère de la Famille

Novembre 2024

Organisme

Co-Savoir, centre de ressources spécialisées

Rédaction, relecture

- Lise Chovino, Co-coordonnatrice à la Stratégie et au Développement
- Alexia Damois, Rédactrice
- Mélissa Lessard, Responsable de la veille et de la diffusion
- Julie Orhon, Coordonnatrice des formations et de l'accompagnement

Coordonnées

co-savoir.ca
469, rue Jean Talon Ouest, bureau 229
Montréal, Québec
H3N 1R4

Contact : Lise Chovino, lise.c@co-savoir.ca .

Table des matières

1. Introduction 4

1.1 Co-Savoir et la justice numérique 4

1.2 La lutte au (cyber)harcèlement vue par Co-Savoir 6

2. Replacer les violences facilitées par le numérique dans le continuum des violences fondées sur le genre 8

3. Adopter une approche globale et structurelle des enjeux de harcèlement et de cyberharcèlement 11

4. Recommandations 14

5. Synthèse 15

6. Ressources documentaires 16

1. Introduction

1.1 Co-Savoir et la justice numérique

Depuis plus de quarante ans, Co-Savoir, anciennement le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) rend accessibles les savoirs et savoir-faire produits par les milieux de l'alphabétisation, de l'éducation populaire et les milieux féministes, au Québec et au sein des communautés francophones du reste du Canada.

Spécialiste de la documentation et de l'information, Co-Savoir est la référence francophone pour trouver, s'outiller et partager en :

- alphabétisation;
- éducation et formation aux adultes;
- bibliothéconomie;
- enjeux féministes et égalité des genres;
- justice numérique.

Reconnu par le ministère de l'Éducation comme organisme communautaire autonome de formation, son champ d'intervention combine la documentation, l'information et la formation. Sa mission souligne qu'il travaille « dans une perspective de démocratisation des connaissances, de transformation sociale, de reconnaissance du droit à l'information et d'inclusion de toutes et tous dans la société de l'information ».

Depuis les années 1990, comprenant que les savoirs et savoir-faire sont médiatisés par Internet, Co-Savoir a réalisé une série de projets d'envergure pour former les organismes de ses milieux à Internet dans différents contextes. Voici quelques réalisations significatives en lien avec la justice numérique :

- 2022-2027 : projet ***Une réponse technologique compréhensive et actualisée en contexte de violence conjugale***, mettant en œuvre l'action 21 de la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*.

- 2022-2024 : réalisation de 2 volets du projet ***Cyberintimidation chez les adultes : mieux la documenter pour mieux y résister***, financé par le ministère de la Famille, dans le cadre du programme de financement *Ensemble contre l'intimidation*.

- 2022-2023 : ***Protéger la vie privée des victimes pour prévenir l'homicide conjugal***. Ce projet a été financé par le Commissariat à la protection de la vie privée et mené à bien en partenariat avec l'Alliance MH2 et le Lab2038. La recherche a permis de mettre en lumière les besoins et enjeux en matière de pratiques de confidentialité des fournisseurs de services numériques, dans l'optique de renforcer le tissu de sécurité des femmes victimes de violence conjugale en maison d'hébergement de deuxième étape.

- 2022-2024 : lancement de ***Cyberintimidation.info***, le répertoire de ressources sur l'hostilité en ligne contre les femmes adapté au Québec, financé par le Secrétariat à la condition féminine, dans le cadre du *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025*.

- 2022 : création de la **Coalition Justice numérique**, une coalition par et pour les organismes communautaires, afin d'adresser les thématiques clés liées au numérique qui les rejoignent directement.

- 2016-2018 : début d'une collaboration avec trois réseaux de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale au Québec, avec les travailleuses du Lab2038, pour créer de la formation et des outils dans le cadre d'un projet financé par le Projet d'appui à l'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE). Co-Savoir a ainsi pu bonifier son offre de formation s'adressant aux ressources d'aide sur les questions de violence facilitée par les technologies connectées. Plusieurs centaines d'intervenantes ont déjà reçu ces formations.

- 1997-2017 : Co-Savoir porte le mandat **« Internet et Alpha »**, délivré par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), qui comprend un volet pour former et outiller les groupes d'alphabétisation en matière de TIC.

- 2015-2017 : collaboration avec le Comité des 12 jours d'action contre les violences envers les femmes pour assurer la diffusion des contenus et du calendrier des événements, menant à un accroissement important de la fréquentation de ces ressources.

- 2010-2014 : le projet ***Québécoises branchées*** marque le début des formations « inversées » à Co-Savoir, traitant de nombreuses questions techniques. Dans cette série de formations multi-groupes, les femmes peuvent échanger sur les enjeux d'un point de vue stratégique tout en disposant d'une série d'outils concrets destinés à une utilisation asynchrone en soutien à la formation.

- 2006-2008 : le projet **F@dafem** permet la création de formations à distance pour plusieurs regroupements féministes. La formation « Travail en vue », créée par Co-Savoir avec le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), remporte le premier Grand Prix eLearning québécois.

- 2005-2007 : le projet ***Les pratiques informationnelles des groupes de femmes dans la société de l'information*** permet de développer un modèle de service et d'intervention en matière d'information et de documentation qui favorise un espace permanent d'expression pour répondre aux besoins des groupes de femmes.

- 2002-2005 : Co-Savoir est mandataire à l'échelle du Québec de **« l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire »** (VolNet), initiative d'Industrie Canada visant le branchement des organismes de la société civile à Internet. Il réussit à faire inscrire les groupes de femmes comme cible prioritaire de cette initiative.

1.2 La lutte au (cyber)harcèlement vue par Co-Savoir

La question du harcèlement ou de l'intimidation, qu'il soit commis en ligne ou hors ligne, rejoint particulièrement Co-Savoir depuis plusieurs années. Elle se fait de plus en plus cruciale maintenant que nos vies en ligne et hors ligne sont de plus en plus entremêlées.

En effet, pour plusieurs de nos milieux, il s'agit d'un enjeu pressant aux conséquences très dommageables. Par exemple, pour les milieux de l'aide aux femmes victimes de violence conjugale, le harcèlement s'appuie sur des pratiques et modèles de menace particuliers qu'il est essentiel de comprendre pour mieux identifier ce phénomène et savoir comment accompagner les femmes ciblées[1][2][3].

Qui plus est, des travailleuses et travailleurs de nombreux groupes de femmes ou de personnes de la diversité sexuelle et de genre, des militantes, des joueuses en ligne (« gameuses ») et d'autres types de femmes expertes (telles que des journalistes ou des personnalités politiques) sont également ciblées par des

[1] Landry, A. (2022). *La technologie, l'arme invisible pointée sur les victimes de violence conjugale.* Radio-Canada; Radio-Canada.ca. https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/4979/technologie-victimes-violence-conjugale

[2] Matsakis, L. (2020). *A Hidden Risk for Domestic Violence Victims : Family Phone Plans.* Wired. https://www.wired.com/story/family-phone-plans-hidden-risk-domestic-violence-victims/

[3] Brown, A., Harkin, D., & Tanczer, L. M. (2024). *Safeguarding the "Internet of Things" for Victim-Survivors of Domestic and Family Violence : Anticipating Exploitative Use and Encouraging Safety-by-Design.* Violence Against Women; SAGE Publications Inc. https://doi.org/10.1177/10778012231222486

comportements hostiles. Ces derniers ont des impacts négatifs pluriels, tant sur la santé de ces personnes que sur leur présence dans les espaces de pouvoir – qu'ils soient physiques ou virtuels. Co-Savoir écoute donc les préoccupations de ses milieux et cherche en permanence les meilleures manières de les outiller face à cet enjeu[4].

Afin d'informer l'élaboration du prochain plan d'action, Co-Savoir souhaiterait partager deux axes de réflexion qui vont au-delà de l'aspect purement technique du numérique, d'une part, et individuel, d'autre part.

[4] Co-Savoir. (2023). *Cyberintimidation chez les adultes, mieux la documenter pour mieux y résister*. https://cdeacf.ca/boite-outils-cyberintimidation

2. Replacer les violences facilitées par le numérique dans le continuum des violences fondées sur le genre

Bien que la distinction se fasse couramment entre harcèlement et cyberharcèlement, ou entre intimidation et cyberintimidation, nous pensons qu'il est essentiel de replacer le cyberharcèlement et la cyberintimidation, comme tout type de violence facilitée par le numérique, dans le continuum plus large des violences fondées sur le genre, quel que soit le moyen choisi pour l'exercer.

Opérer un tel changement de perspective pour replacer les violences facilitées par le numérique, comme le cyberharcèlement, dans le continuum plus large des violences fondées sur le genre est nécessaire à plusieurs égards.

Tout d'abord, cela permet de comprendre à quel point les espaces physiques et numériques sont perméables lorsqu'on se recentre sur l'intention de nuire et sur les impacts induits par les actions qui découlent de cette intention. En effet, comme le notent de nombreuses ressources d'aide aux femmes victimes de violence conjugale, un adversaire ayant l'intention de harceler une survivante va potentiellement utiliser différents types de moyens à sa disposition pour porter atteinte à la personne ciblée. Dans ce sens, une même personne peut à la fois être ciblée par du harcèlement provenant de contextes physiques et par du harcèlement passant par des outils technologiques[5].

Dans le même ordre d'idées, briser le silo entre harcèlement physique et cyberharcèlement permet, d'une part, d'avoir une compréhension plus complète du vécu des personnes ciblées, et, d'autre part, de mieux les accompagner. Grâce à cette analyse, nous pouvons donc mieux cerner l'ensemble des moyens mis en œuvre pour exercer le harcèlement. Cela permet également de comprendre les impacts d'actions technologiques pouvant sembler anodines lorsqu'on ne

[5] Landry, A. (2022). La technologie, l'arme invisible pointée sur les victimes de violence conjugale. Radio-Canada; Radio-Canada.ca. https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/4979/technologie-victimes-violence-conjugale

comprend pas le contexte dans lequel ces actions sont posées, comme nous le constatons depuis plusieurs années en accompagnant les ressources d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, particulièrement.

En effet, l'utilisation des technologies connectées à des fins de harcèlement dans des contextes intimes implique des modèles de menace spécifiques, qui vont parfois à l'encontre des enjeux ou pratiques technologiques rencontrés dans un contexte plus général ou impersonnel, par exemple : une grande connaissance de la victime, une utilisation de l'entourage, ou encore le détournement de fonctions aux abords anodines dans des outils technologiques du quotidien (outils de communication, ou dans certains cas le détournement d'usage de certains outils non conversationnels)[6].

D'autre part, la sémantique prend également tout son sens dans cette réflexion, lorsqu'on souhaite comprendre le phénomène plus large des violences fondées sur le genre. Ainsi, il serait important que le nouveau plan d'action soutienne les efforts de réflexion visant à repenser le vocabulaire même que nous utilisons pour parler de ces enjeux, par exemple lorsque le Conseil du Statut de la Femme emploie l'expression « hostilité en ligne envers les femmes » plutôt que « cyberintimidation » afin de mettre en avant le caractère hostile de l'interaction plutôt que son aspect technologique[7][8][9].

D'ailleurs, dans la lutte au harcèlement ou à l'intimidation, on peut se retrouver face à plusieurs types de défis selon la terminologie choisie. Pour en nommer quelques-uns :

- « intimidation » : réfère souvent à un public jeune, ce qui induit un manque de données sur le phénomène ciblant des adultes.

[6] Matsakis, L. (2020). *A Hidden Risk for Domestic Violence Victims : Family Phone Plans*. Wired. https://www.wired.com/story/family-phone-plans-hidden-risk-domestic-violence-victims/

[7] Conseil du statut de la femme (2022). *L'hostilité en ligne envers les femmes*. https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Etude-hostilite-en-ligne-envers-les-femmes.pdf

[8] The Association of Technology, Education, Development, Research, Communication. (2024a). *From Theory to Practice—Building and Testing a Framework for Definitions of Online Gender-Based Violence and Other Terms*. TEDIC. https://www.tedic.org/en/research-from-theory-to-practice-building-and-testing-a-framework-for-definitions-of-online-gender-based-violence-and-other-terms/

[9] The Association of Technology, Education, Development, Research, Communication. (2024b). *Navigating the complexities of Online Gender-Based Violence : Definitions, manifestations, and perpetrators*. TEDIC. https://www.tedic.org/en/better_data/

- « cyberharcèlement » et « cyberintimidation » : comme le précise le portrait *L'intimidation et la cyberintimidation au Québec*, basé sur l'Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022 (EQRS)[10], ces termes concernent uniquement les comportements déployés par des moyens technologiques, par opposition à l'intimidation ou au harcèlement « qui n'impliquent pas l'utilisation des technologies de l'information ». Bien que certaines formes de violence émergent ou sont renforcées par l'usage d'outils technologiques, les termes contenant le préfixe « cyber » tendent à se concentrer sur le moyen d'exercer la violence plutôt que sur le fait violent lui-même. Il y a donc une question de vision globale derrière la volonté de recentrer les violences fondées sur le genre, quel que soit le moyen utilisé pour les exercer.
- « cyber » : pour pousser la réflexion sur le préfixe, notons que jusqu'à présent, dans l'imaginaire collectif, les termes commençant par ce préfixe véhiculent encore trop souvent une perception que le numérique serait séparé du monde physique ou de la « vraie vie ». De même, les violences exercées dans le « cyberespace » auraient moins d'impact, voire seraient potentiellement moins graves[11][12]. Maintenir systématiquement la distinction entre harcèlement en contexte physique et cyberharcèlement invisibilise aussi des pratiques hostiles qui visent précisément à briser la barrière de l'écran, comme le *doxxing*, une pratique de révélation sur internet de l'identité et/ou des coordonnées d'une personne, afin de permettre aux adversaires de la cibler hors ligne également.

Enfin, notons que depuis plusieurs décennies, des actrices et acteurs de la lutte contre les violences fondées sur le genre (notamment les groupes de femmes qui se mobilisent à travers le Québec) ont développé une expertise forte au sujet du harcèlement. Se décentrer de l'aspect purement technique des « cyber » moyens d'exercer cette violence permet de mobiliser ces savoirs et savoir-faire, que des moyens numériques viennent bonifier ou non la boîte à outils des adversaires harcelants.

---

[10] Aranibar Zeballos, D., & Paquette, J. (2024). *L'intimidation et la cyberintimidation au Québec : Portrait à partir de l'Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022*. Institut de la statistique du Québec. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4791308

[11] Prévost, H. (2022). *Québec et Ottawa sommés de s'attaquer aux cyberviolences*. Radio-Canada; Radio-Canada.ca. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1938784/cyberviolences-femmes-quebec-ottawa-petittion

[12] Lagacé, P. (2022, 5 décembre). *Achetez une caméra de surveillance, Madame*. La Presse; Lapresse.ca. https://www.lapresse.ca/actualites/chroniques/2022-12-05/achetez-une-camera-de-surveillance-madame.php

3. Adopter une approche globale et structurelle des enjeux de harcèlement et de cyberharcèlement

Le deuxième axe d'analyse présenté par Co-Savoir dans ce mémoire est la nécessité d'adopter une approche globale et structurelle du phénomène de harcèlement, ce qui implique d'aller au-delà des approches individuelles développées face à cette hostilité.

La prolifération d'actes hostiles, également dans les espaces numériques, témoigne en effet d'un constat : la lutte aux violences fondées sur le genre n'est pas terminée. Il est donc essentiel de poursuivre les efforts déjà entrepris depuis de nombreuses années pour sensibiliser sur le harcèlement à tous les niveaux de la société et dans tous les contextes où cette pratique pourrait s'opérer.

Une approche globale permet également de rechercher des solutions systémiques[13][14][15] pour que le fardeau ne repose pas sur les épaules des personnes ciblées par le harcèlement, même si ces personnes s'organisent au meilleur de leurs possibilités pour faire face au harcèlement et à tout autre type de violences en ligne, en développant des stratégies de résistance individuelles ou collectives[16].

---

[13] Center for Countering Digital Hate. (2024, septembre 19). *Building a Safe and Accountable Internet : CCDH's Refreshed STAR Framework*. Center for Countering Digital Hate. https://counterhate.com/research/star-framework-to-build-a-safe-and-accountable-internet/

[14] Jay, H. (2024). *The Possibilities of a 'Public Service' Intervention to Support a Good Digital Society*. The British Academy. https://www.thebritishacademy.ac.uk/publications/the-possibilities-of-a-public-service-intervention-to-support-a-good-digital-society/

[15] Foreign, Commonwealth & Development Office. (2024, septembre 24). *Global Partnership for Action on Gender-Based Online Harassment and Abuse calls for urgent action on countering gendered disinformation*. GOV.UK. https://www.gov.uk/government/news/global-partnership-for-action-on-gender-based-online-harassment-and-abuse-calls-for-urgent-action-on-countering-gendered-disinformation

[16] Co-Savoir. (2023). *Cyberintimidation chez les adultes, mieux la documenter pour mieux y résister*. https://cdeacf.ca/boite-outils-cyberintimidation

Une approche structurelle met également en lumière le fait que, lorsque le harcèlement est effectué en ligne, il s'appuie sur des outils technologiques qui évoluent vite et qui répondent souvent à des logiques de marché bien éloignées des simples pouvoirs individuels[17]. Adresser notamment les questions de capitalisme de surveillance et de fractures numériques permet de se questionner sur la place que doivent occuper les fournisseurs des services et outils numériques dans la sécurisation des personnes ciblées par le harcèlement facilité par les technologies[18][19][20][21]. Quelques questions que pourrait explorer le prochain plan d'action : quelles mesures resserrées entreprennent les fournisseurs de réseaux sociaux pour identifier et permettre de signaler et d'enrayer le harcèlement exercé *via* leurs plateformes? Comment peut-on signaler le harcèlement qui s'opérerait *via* un détournement des fonctions d'un outil numérique hors réseau social? Et quelles mesures peuvent être mises en place par les propriétaires de cet outil numérique pour accompagner et protéger leurs utilisatrices et utilisateurs?

Dans ce sens, il apparait essentiel que le nouveau plan d'action permette de mettre en place des initiatives de sensibilisation et de formation des fournisseurs d'outils et de services numériques afin de les aider à identifier les contextes de harcèlement ou d'intimidation, et donc à bonifier leurs pratiques de soutien aux personnes ciblées par ce harcèlement.

---

[17] Chovino, L., & St-Arnaud Babin, C. (2022). *Le capitalisme de surveillance « like » la fracture numérique*. Revue Droits et libertés. https://liguedesdroits.ca/le-capitalisme-de-surveillance-like-la-fracture-numerique/

[18] Australian Government, & eSafety Commissioner. (2024). *Technology, gendered violence and Safety by Design*. eSafety Commissioner. https://www.esafety.gov.au/sites/default/files/2024-09/SafetyByDesign-technology-facilitated-gender-based-violence-industry-guide.pdf?v=1727156355932

[19] Brown, A., Harkin, D., & Tanczer, L. M. (2024). *Safeguarding the "Internet of Things" for Victim-Survivors of Domestic and Family Violence : Anticipating Exploitative Use and Encouraging Safety-by-Design*. Violence Against Women; SAGE Publications Inc. https://doi.org/10.1177/10778012231222486

[20] Centre canadien de protection de l'enfance. (2024, novembre 5). *Bilan en matière de cyberviolence : Chronologie de l'incapacité des entreprises de technologie à protéger leurs utilisateurs*. protegeonsnosenfants.ca. https://protegeonsnosenfants.ca/fr/zone-medias/chronologie-de-la-technologie/

[21] Chovino, L., Letellier, A.-S., Tremblay, A., Tan-Therrien, F., & Ben Miloud, H. (2023). *Protéger la vie privée pour prévenir l'homicide conjugal : État des lieux des besoins en maisons d'hébergement de 2e étape et recommandations aux fournisseurs de services et d'outils numériques*. Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine. https://bv.cdeacf.ca/cpvp/CDEACF_AMH2_Lab2038_Rapport_Proteger_vie_privee_homicide_conjugal.pdf

Dernier point mais pas des moindres, lutter contre le harcèlement, hors ligne et en ligne, c'est aussi œuvrer à l'épanouissement d'une société plurielle où personne n'est laissé seul face à l'hostilité[22]. En effet, une des conséquences désastreuses du harcèlement, qu'il soit opéré par un seul individu ou qu'il fasse l'objet d'une structuration en campagne de harcèlement, c'est la perte inestimable de la pluralité des voix qui composent notre société. Le harcèlement porte directement atteinte à des personnes dont nous perdons les expertises, les points de vue uniques et spécifiques[23]. Nous parvenons ainsi à une uniformisation des discours hégémoniques[24][25], voire à une hostilisation des espaces de pouvoir[26][27], qu'ils soient physiques ou en ligne, particulièrement pour les personnes ayant des identités minorisées[28]. Plus largement, une société démocratique, capable de se renouveler et forte de sa pluralité ne saurait s'épanouir sous le joug du harcèlement ou de l'intimidation.

---

[22] Jankowicz, N., Hoffman, L., Becker, A. V., & Gomez-O'Keefe, I. (2024). *It's Everyone's Problem : Mainstreaming Responses to Technology-Facilitated Gender-Based Violence*. Columbia SIPA Institute of Global Politics. https://igp.sipa.columbia.edu/sites/igp/files/2024-09/IGP_TFGBV_Its_Everyones_Problem_090524.pdf

[23] Foreign, Commonwealth & Development Office. (2024, septembre 24). *Global Partnership for Action on Gender-Based Online Harassment and Abuse calls for urgent action on countering gendered disinformation*. GOV.UK. https://www.gov.uk/government/news/global-partnership-for-action-on-gender-based-online-harassment-and-abuse-calls-for-urgent-action-on-countering-gendered-disinformation

[24] Posetti, J., Shabbir, N., Maynard, D., Bontcheva, K., & Aboulez, N. (2021). *The Chilling : Global trends in online violence against women journalists*. UNESCO. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000377223

[25] United States Department of State. (2023, mars 30). *Désinformation genrée : Tactiques, thèmes et tendances des acteurs malveillants étrangers*. United States Department of State. https://www.state.gov/desinformation-genree-tactiques-themes-et-tendances-des-acteurs-malveillants-etrangers/

[26] IREX. (2023, août). *Technology-Facilitated Gender-Based Violence as an Attack on Women's Public Participation : Review of Global Evidence and Implications*. Transform Digital Spaces to Reflect Feminist Democratic Principles (Transform) Activity. https://www.irex.org/sites/default/files/Technology-Facilitated%20Gender-Based%20Violence%20as%20an%20Attack%20on%20Women%E2%80%99s%20Public%20Participation_Review%20of%20Global%20Evidence%20and%20Implications%20.pdf

[27] Raghavan, A. (2021). *The Internet-Enabled Assault on Women's Democratic Rights and Freedoms*. IT for Change. https://itforchange.net/sites/default/files/1738/The-internet-enabled-assault-on-womens-dem-rights-arti-raghavan-dec-21.pdf

[28] Hughes, M. (2024). *How Technology can enable Violence Against Women and Girls : Expert Analysis*. Centre for Emerging Technology and Security. https://cetas.turing.ac.uk/publications/how-technology-can-enable-violence-against-women-and-girls

Recommandations

De toutes les réflexions ci-dessus, Co-Savoir émet les recommandations suivantes pour l'élaboration du prochain plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation :

- Pérenniser les initiatives de sensibilisation sur le harcèlement à tous les niveaux de notre société, tant pour les jeunes que pour les publics adultes;
- Pérenniser les initiatives visant à soutenir les personnes et communautés ciblées par le harcèlement en ligne ou hors ligne;
- Replacer le cyberharcèlement dans le continuum des violences fondées sur le genre;
- Développer des solutions structurelles et systémiques face au harcèlement et à l'intimidation;
- Permettre d'explorer les questions sémantiques en lien avec le harcèlement en ligne et hors ligne;
- Permettre d'étudier les différentes manières dont le harcèlement se produit en contexte numérique, tant des méthodes directes que des méthodes provenant du détournement de fonctions d'outils numériques;
- Permettre une analyse croisée du harcèlement hors ligne et du harcèlement facilité par les technologies;
- Encourager et soutenir les collaborations plurisectorielles visant à identifier, documenter et enrayer le phénomène de harcèlement;
- Diminuer l'hostilité des lieux de pouvoir et décisionnels directs ou indirects, afin de permettre à tout le monde de s'épanouir et d'avoir une participation facilitée dans les espaces démocratiques.

4. Synthèse

Le harcèlement, qu'il soit en ligne ou hors ligne, est devenu une problématique de plus en plus présente dans nos vies, en particulier avec l'entrelacement des espaces numériques et physiques. Il touche particulièrement certains groupes de la population, comme les personnes aux identités minorisées, les femmes victimes de violence conjugale, les militantes, les journalistes et les joueuses en ligne. Ces comportements hostiles ont des conséquences graves sur la santé et la présence de ces personnes dans les espaces de pouvoir. Le mémoire présenté par Co-Savoir propose donc deux axes de réflexion jugés essentiels pour adresser cet enjeu.

Premier axe : il est crucial de replacer le cyberharcèlement dans le cadre plus large des violences fondées sur le genre. Cette approche permet de mieux comprendre comment les violences numériques s'inscrivent dans des dynamiques de domination déjà existantes dans le monde physique, de mesurer l'impact du harcèlement lorsqu'il est opéré via les outils numériques, et de mobiliser les décennies d'expertise de lutte au harcèlement, même hors ligne, développée par les groupes de femmes notamment.

Le second axe proposé est d'adopter une approche globale et structurelle face au harcèlement. Cela inclut la nécessité de renforcer les efforts de sensibilisation et d'impliquer différents acteurs, comme les fournisseurs d'outils numériques pour qu'ils jouent un rôle clé dans la prévention, dans le soutien des personnes ciblées et, finalement, dans la création d'une société démocratique plurielle où le harcèlement n'a pas sa place.

Co-Savoir présente 9 recommandations basées sur la sensibilisation, le soutien aux victimes, sur la pérennisation des initiatives existantes, ainsi que sur la valorisation de solutions systémiques. Grâce à ces recommandations, nous pensons que le prochain Plan d'action permettra de répondre à cette problématique de manière durable.

5. Ressources documentaires

Aranibar Zeballos, D., & Paquette, J. (2024). *L'intimidation et la cyberintimidation au Québec : Portrait à partir de l'Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022*. Institut de la statistique du Québec. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4791308

Australian Government, & eSafety Commissioner. (2024). *Technology, gendered violence and Safety by Design*. eSafety Commissioner. https://www.esafety.gov.au/sites/default/files/2024-09/SafetyByDesign-technology-facilitated-gender-based-violence-industry-guide.pdf?v=1727156355932

Baird, S. L., Tarshis, S., Messenger, C., & Falla, M. (2022). *Virtual Support and Intimate Partner Violence Services : A Scoping Review*. Research on Social Work Practice; SAGE Publications Inc. https://doi.org/10.1177/10497315221087232

Brown, A., Harkin, D., & Tanczer, L. M. (2024). *Safeguarding the "Internet of Things" for Victim-Survivors of Domestic and Family Violence : Anticipating Exploitative Use and Encouraging Safety-by-Design*. Violence Against Women; SAGE Publications Inc. https://doi.org/10.1177/10778012231222486

Center for Countering Digital Hate. (2024, septembre 19). *Building a Safe and Accountable Internet : CCDH's Refreshed STAR Framework*. Center for Countering Digital Hate. https://counterhate.com/research/star-framework-to-build-a-safe-and-accountable-internet/

Centre canadien de protection de l'enfance. (2024, novembre 5). *Bilan en matière de cyberviolence : Chronologie de l'incapacité des entreprises de technologie à protéger leurs utilisateurs*. protegeonsnosenfants.ca. https://protegeonsnosenfants.ca/fr/zone-medias/chronologie-de-la-technologie/

Chovino, L., Letellier, A.-S., Tremblay, A., Tan-Therrien, F., & Ben Miloud, H. (2023). *Protéger la vie privée pour prévenir l'homicide conjugal : État des lieux des besoins en maisons d'hébergement de 2e étape et recommandations aux fournisseurs de services et d'outils numériques*. Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine. https://bv.cdeacf.ca/cpvp/CDEACF_AMH2_Lab2038_Rapport_Proteger_vie_privee_homicide_conjugal.pdf

Chovino, L., & St-Arnaud Babin, C. (2022). *Le capitalisme de surveillance « like » la fracture numérique*. Revue Droits et libertés. https://liguedesdroits.ca/le-capitalisme-de-surveillance-like-la-fracture-numerique/

Co-Savoir. (2023). *Cyberintimidation chez les adultes, mieux la documenter pour mieux y résister*. https://cdeacf.ca/boite-outils-cyberintimidation

Conseil du statut de la femme (2022). *L'hostilité en ligne envers les femmes*. https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Etude-hostilite-en-ligne-envers-les-femmes.pdf

Finlay, A. (2024). *Integrating policy, research and technical standards in gender approaches to cybersecurity : Key takeaways from a recent APC-hosted roundtable*. Association Pour Le Progrès Des Communications. https://www.apc.org/en/news/integrating-policy-research-and-technical-standards-gender-approaches-cybersecurity-key

Foreign, Commonwealth & Development Office. (2024, septembre 24). *Global Partnership for Action on Gender-Based Online Harassment and Abuse calls for urgent action on countering gendered disinformation*. GOV.UK. https://www.gov.uk/government/news/global-partnership-for-action-on-gender-based-online-harassment-and-abuse-calls-for-urgent-action-on-countering-gendered-disinformation

Hughes, M. (2024). *How Technology can enable Violence Against Women and Girls : Expert Analysis*. Centre for Emerging Technology and Security. https://cetas.turing.ac.uk/publications/how-technology-can-enable-violence-against-women-and-girls

Hussain, H. (2022). *Technology-facilitated Gender-based Violence : Feminist Design*. UNFPA. https://www.unfpa.org/resources/technology-facilitated-gender-based-violence-feminist-design

IREX. (2023, août). *Technology-Facilitated Gender-Based Violence as an Attack on Women's Public Participation : Review of Global Evidence and Implications*. Transform Digital Spaces to Reflect Feminist Democratic Principles (Transform) Activity. https://www.irex.org/sites/default/files/Technology-Facilitated%20Gender-Based%20Violence%20as%20an%20Attack%20on%20Women%E2%80%99s%20Public%20Participation_Review%20of%20Global%20Evidence%20and%20Implications%20.pdf

Jankowicz, N., Hoffman, L., Becker, A. V., & Gomez-O'Keefe, I. (2024). *It's Everyone's Problem : Mainstreaming Responses to Technology-Facilitated Gender-Based Violence*. Columbia SIPA Institute of Global Politics. https://igp.sipa.columbia.edu/sites/igp/files/2024-09/IGP_TFGBV_Its_Everyones_Problem_090524.pdf

Jay, H. (2024). *The Possibilities of a 'Public Service' Intervention to Support a Good Digital Society*. The British Academy.

https://www.thebritishacademy.ac.uk/publications/the-possibilities-of-a-public-service-intervention-to-support-a-good-digital-society/

Lagacé, P. (2022, 5 décembre). *Achetez une caméra de surveillance, Madame*. La Presse; Lapresse.ca. https://www.lapresse.ca/actualites/chroniques/2022-12-05/achetez-une-camera-de-surveillance-madame.php

Landry, A. (2022). *La technologie, l'arme invisible pointée sur les victimes de violence conjugale*. Radio-Canada; Radio-Canada.ca. https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/4979/technologie-victimes-violence-conjugale

Lobby européen des femmes. (2024). *Report on Cyber Violence Against Women : Policy Overview and Recommendations*. European Women's Lobby. https://www.womenlobby.org/NEW-PUBLICATION-Report-on-Cyber-Violence-Against-Women?lang=en

Matsakis, L. (2020). *A Hidden Risk for Domestic Violence Victims : Family Phone Plans*. Wired. https://www.wired.com/story/family-phone-plans-hidden-risk-domestic-violence-victims/

Mcsherry, C., Trujillo, M., Cohn, C., & Klosowski, T. (2023). *Privacy First : A Better Way to Address Online Harms*. Electronic Frontier Foundation. https://www.eff.org/wp/privacy-first-better-way-address-online-harms

Michalec, O., Barker, K., Coopamootoo, K., Coventry, L., Duppresoir, F., Edward, M., Johnson, S., Johnstone, E., Jurasz, O., Mehrnezhad, M., Moncur, W., Ridout, F., Stevens, F., Strothmayer, A., & Tanczer, L. (2023). *Towards a research agenda : Tackling violence against women and girls online*. National Research Centre on Privacy, Harm Reduction and Adversarial Influence Online (REPHRAIN). https://bpb-eu-w2.wpmucdn.com/blogs.bristol.ac.uk/dist/1/670/files/2023/05/Research-Agenda-Report-Towards-a-research-agenda-tackling-violence-against-women-and-girls-online.pdf

National Research Centre on Privacy, Harm Reduction and Adversarial Influence Online. (2024). *REPHRAIN Map*. REPHRAIN. https://www.rephrain.ac.uk/rephrain-map/

Ofcom. (2023, novembre 9). *Consultation : Protecting people from illegal harms online*. Ofcom. https://www.ofcom.org.uk/online-safety/illegal-and-harmful-content/protecting-people-from-illegal-content-online/

Posetti, J., Shabbir, N., Maynard, D., Bontcheva, K., & Aboulez, N. (2021). *The Chilling : Global trends in online violence against women journalists*. UNESCO. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000377223

Prévost, H. (2022). *Québec et Ottawa sommés de s'attaquer aux cyberviolences*. Radio-Canada; Radio-Canada.ca. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1938784/cyberviolences-femmes-quebec-ottawa-petittion

Raghavan, A. (2021). *The Internet-Enabled Assault on Women's Democratic Rights and Freedoms*. IT for Change. https://itforchange.net/sites/default/files/1738/The-internet-enabled-assault-on-womens-dem-rights-arti-raghavan-dec-21.pdf

Safety Showcase: Reimagine Gender in Tech. (2024). *Global Coalition Launches Challenge to Find New Ways to Promote Safety for Women and Girls Online*. Tfgbvsafetyshowcase.Org. https://www.tfgbvsafetyshowcase.org/post/global-coalition-launches-challenge-to-find-new-ways-to-promote-safety-for-women-and-girls-online

The Association of Technology, Education, Development, Research, Communication. (2024a). *From Theory to Practice—Building and Testing a Framework for Definitions of Online Gender-Based Violence and Other Terms*. TEDIC. https://www.tedic.org/en/research-from-theory-to-practice-building-and-testing-a-framework-for-definitions-of-online-gender-based-violence-and-other-terms/

The Association of Technology, Education, Development, Research, Communication. (2024b). *Navigating the complexities of Online Gender-Based Violence : Definitions, manifestations, and perpetrators*. TEDIC. https://www.tedic.org/en/better_data/

United States Department of State. (2023, mars 30). *Désinformation genrée : Tactiques, thèmes et tendances des acteurs malveillants étrangers*. United States Department of State. https://www.state.gov/desinformation-genree-tactiques-themes-et-tendances-des-acteurs-malveillants-etrangers/

co—savoir Centre de ressources spécialisées

Co-Savoir, centre de ressources spécialisées

co-savoir.ca

469, rue Jean Talon Ouest, bureau 229

Montréal, Québec

H3N 1R4

produire
transmettre
amplifier